

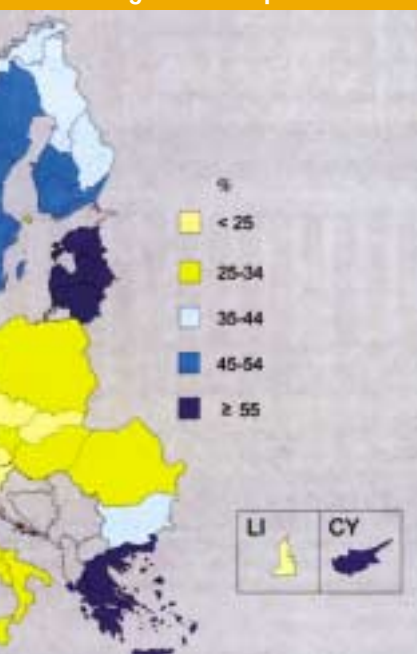
initiale reste en débat dans chacun des pays membres.

La professionnalisation durable

Corollaire du mémorandum, le projet postule que les progrès technologiques exigent des profils en évolution constante alliant compétence, qualification et expérience professionnelle.

La France adopte sur le sujet une politique volontariste en prônant par la loi de modernisation sociale la "validation des acquis professionnels" (V.A.P)

Alignement général second degré en Europe



L'initiative "2001 année des langues"

Ce projet vise à célébrer la diversité linguistique, à promouvoir le bilinguisme au minimum et le plurilinguisme plus généralement en même temps que l'apprentissage des langues tout au long de la vie.

Le processus de la Sorbonne et de Bologne

Construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur prônant l'unification des parcours de formation, des durées de formation, des

diplômes, l'ensemble facilitant la mobilité (traité de Rome).

Le Groupement d'intérêt public (GIP) Socrates Leonardo

Il doit constituer dans la 2^e phase de vie de ces programmes, une économie d'échelle en simplifiant les structures nationales et européennes.

Cette simplification doit être le gage d'une meilleure lisibilité dans les procédures d'accès aux financements et par là même, l'égale possibilité des établissements européens à participer à ces programmes.

La France a décidé de consacrer d'importants moyens en personnels et en budget de fonctionnement (PLF 2001) pour satisfaire aux impératifs nouveaux.

L'entrée dans le débat du conseil économique et social européen

Chargé d'émettre des avis en direction de la commission, du parlement et du conseil des ministres, le CESE a élaboré un document marquant l'entrée de la société civile organisée dans le débat sur la "dimension européenne de l'éducation". Avant de rédiger son rapport final, le CESE a tenu une audition des "experts nationaux". C'est ainsi que j'ai eu l'honneur de devoir m'exprimer au nom de la fédération et par là même, du SNPDEN, sur le rôle de l'école dans la construction d'une Europe politique fondée sur la prospérité, la liberté et la justice sociale (FEN Hebdo de décembre 2000).

Il nous appartiendra à présent de nous emparer de ces problématiques, de les analyser, de les porter ou de les combattre sachant qu'après la présidence française et le sommet de Nice, rien ne se fera plus sur le chemin de la construction européenne sans la consultation permanente et l'intervention des forces organisées de la société.

Brèves

« LES VACANCES, UNE LIBERTÉ À PARTAGER » CAMPAGNE 2001 DE JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)



JPA organise du 17 janvier au 4 février 2001 sa campagne de solidarité dans les établissements scolaires publics.

Cette opération, organisée chaque année, nous rappelle que même si le droit aux vacances et aux loisirs est reconnu à tous, même si ce droit est indispensable à la construction de l'enfant, à sa compréhension du monde et à son accès à la culture, il est, sur le terrain, encore loin d'être une réalité pour certains jeunes et, aujourd'hui encore, en France, 3 jeunes sur 10 ne partent jamais en vacances.

La campagne de solidarité a ainsi pour objectif de donner les moyens à quelques milliers d'entre eux de partir ailleurs, loin de leur quotidien, pour leur donner la possibilité de s'évader un peu, pour leur offrir un accès à la découverte... bref pour leur permettre d'accéder à leur droit aux vacances.

L'une de ses particularités tient au fait que si les jeunes en sont les bénéficiaires, ils en sont aussi les principaux acteurs puisque le moteur de la campagne réside notam-

ment dans la vente par leurs soins de timbres autocollants (10 F) ou autres objets.

C'est ainsi que les 7 millions de francs recueillis à l'issue de la campagne 2000 ont été redistribués aux familles en difficulté afin de financer les départs en centres de vacances et de loisirs de leurs enfants.

Au delà de la collecte de fonds, la campagne s'appuie sur la mise en place d'une pédagogie d'éducation à la solidarité, avec l'édition chaque année d'un dossier pédagogique permettant un soutien aux enseignants des écoles primaires et des classes de 6^e et 5^e dans sa mise en œuvre. Ce dossier constitue un véritable outil pédagogique s'intégrant pleinement dans le programme d'éducation à la citoyenneté. Il a été conçu afin d'aider les élèves à s'approprier la notion de solidarité, à l'identifier, à la comprendre et à agir.

Outre la vente par les élèves des objets de la campagne, les dons peuvent également être adressés, par chèque établi à l'ordre de « Campagne de Solidarité JPA », soit au siège situé 21, rue d'Artois 75008 Paris, soit au Comité JPA de votre département.

Rappelons que JPA est une confédération laïque créée depuis 1938 par des enseignants et regroupant 34 organisations nationales œuvrant pour les vacances et les loisirs éducatifs des jeunes ; elle constitue l'une des trois associations autorisées, par délégation du Ministère de l'Éducation nationale, à investir les établissements scolaires publics pour assurer sa mission d'éducation à la solidarité et la promotion de son action.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez également envoyer un message par mail à : jeunesse.au.plein.air@wanadoo.fr ou les contacter au 01 44 95 81 20

Merci de réserver le meilleur accueil à cette action et de la relayer au maximum.